

Notice explicative

L'Avesnois propose un éventail de structures paysagères s'articulant autour de forêts et de vallées souvent humides et encaissées. L'ensemble est relié par un maillage de haies très diverses, parfois large et ouvert mais souvent dense, organisé autour des prairies. Ce paysage bocager s'inscrit aussi dans un horizon urbain et industriel. La structure bocagère perçue comme celle d'un âge d'or révèle, dans le discours commun, l'identité du pays Avesnois.

L'Avesnois étonne par la dichotomie entre le langage tenu par celui qui y vit et les propos de celui qui le visite.

Le touriste se souviendra d'un pays vert à la forte charge évocatrice. Cette vision occulte le secteur industriel qui fut longtemps locomotive économique ; elle fait abstraction de l'avenir de la population.

L'habitant, quant à lui, met l'accent sur la crise que connaît ce territoire en matière d'économie, d'emploi, et de démographie. C'est seulement au moment où il affirme son appartenance au pays que surgissent les dimensions écologiques et paysagères. L'unanimité, qui se fait sur les atouts écologiques et paysagers de l'Avesnois, incite à poursuivre la valorisation :

- de l'ossature bocagère
- des secteurs humides et des plans d'eau
- du patrimoine culturel et architectural
- des grands travaux d'infrastructures et d'équipement

Les actions menées dans ce sens ont pour objectif de :

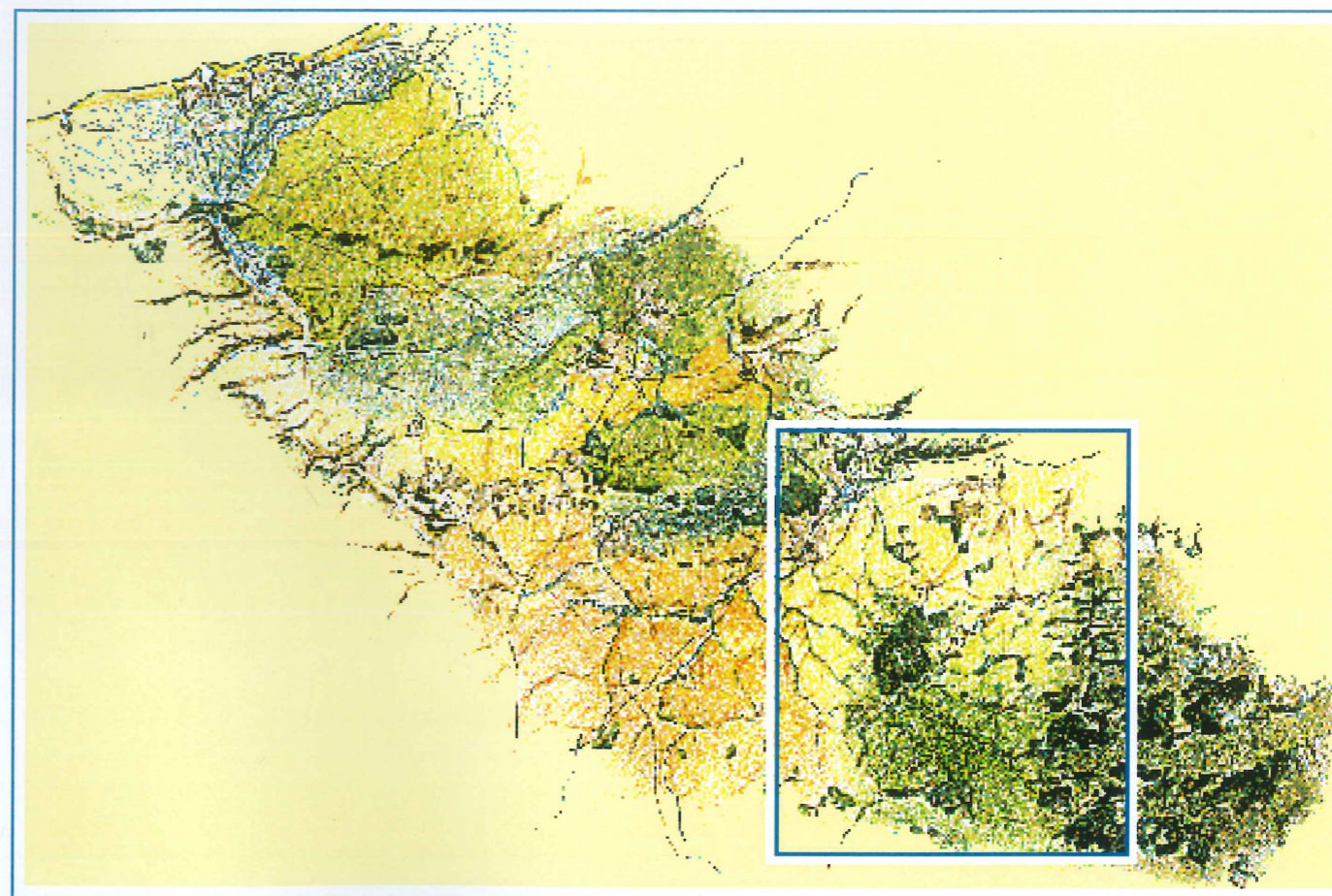
- maintenir la population rurale
- équilibrer la pyramide des âges
- développer le secteur industriel
- favoriser le développement touristique.

Ce bref aperçu du contexte montre que l'Avesnois est en pleine mutation. Les orientations proposées sur la carte ci-jointe s'appuient sur des valeurs historiques, culturelles, et socio-économiques pour investir les domaines du paysage et de l'écologie.

Les orientations paysagères et écologiques sont le résultat d'une synthèse entre l'analyse bibliographique, les observations sur le terrain et les entretiens avec les acteurs locaux (élus, chambres consulaires, techniciens, associations...). Elles sont réfléchies et cartographiées au 1/250 000ème, et sont proposées à l'échelle du grand paysage ou de l'entité paysagère selon la nomenclature définie dans la carte des paysages du département du Nord.

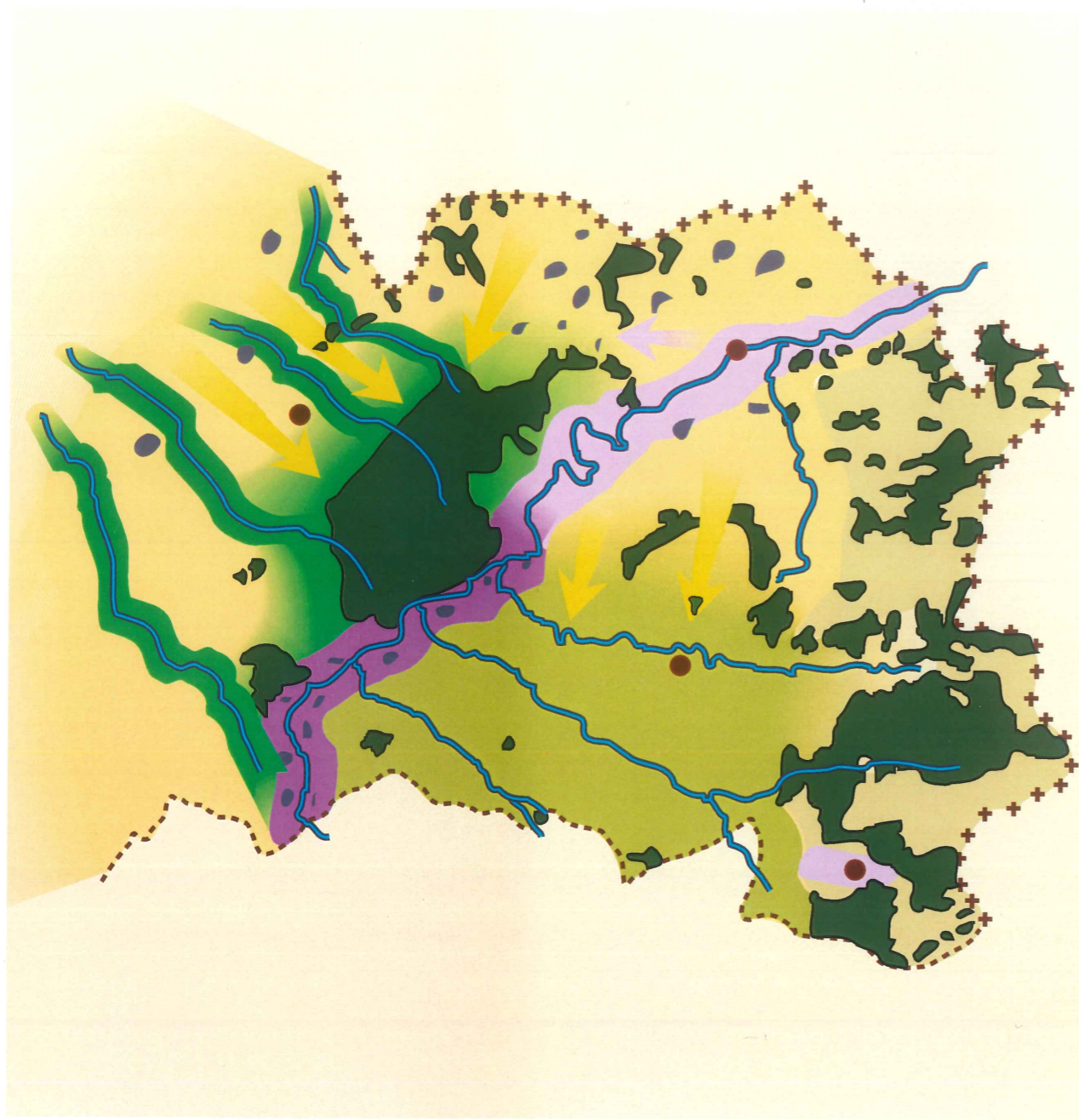
Les paysages du Nord

Grand pays AVESNOIS



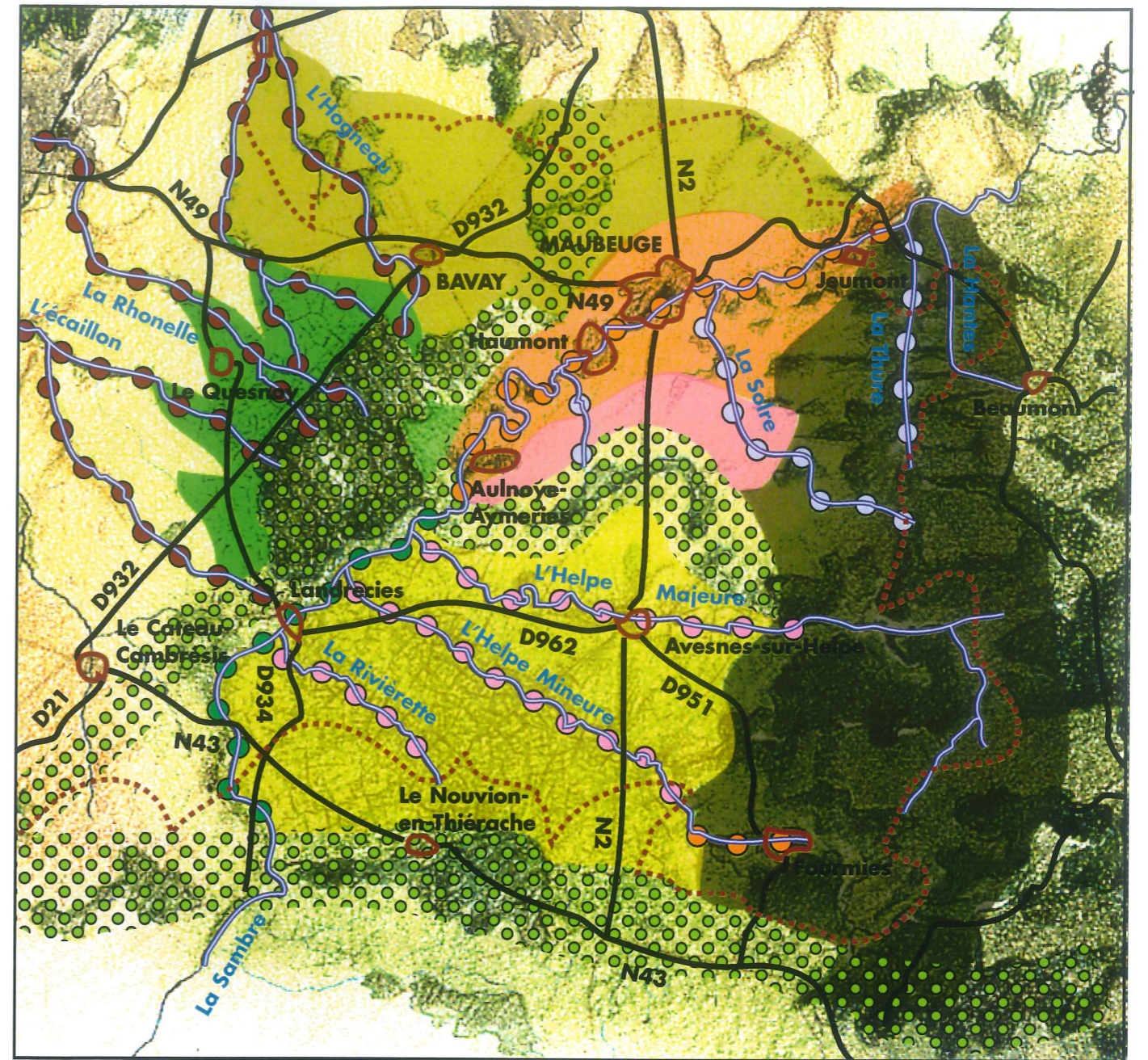
Facteurs déterminant la carte des orientations

Carte des orientations paysagères et écologiques



EVOLUTION DES PAYSAGES

- | | | | |
|--|--|--|--|
| | Sens de l'extension de l'agriculture des zones industrielles | | Forêts |
| | Paysage de champs ouverts | | Sambre rurale : régression des zones humides |
| | Paysage de bocages | | Sambre industrielle : aire d'extension des riches industrielles |
| | Auréole bocagère complantée | | Les mitages : peupleraies - campings - creusement d'étangs - extension urbaine |



- | | | | | | |
|--|---|--|---|--|---|
| | Conforter le continuum végétal (bande boisée, une haie, bosquet, prairie naturelle) pour un effet de seuil et d'horizon. | | Mettre en relation le pôle urbain, la campagne et la rivière. | | Valoriser et préserver les vallées encaissées comme éléments de diversification paysagère et écologique. |
| | Développer un projet socio-économique d'un bocage s'appuyant sur la typologie et renforcer la qualité paysagère | | Mettre en évidence les qualités paysagères, mettre le réseau radial de Bavay et maîtriser le mitage par la populiculture. | | Conforter la trame végétale des fonds de vallées. |
| | Conforter les territoires agricole autour des noyaux bâtis et boisement en essences feuillues à l'intérieur des limites des forêts existantes. Valoriser les plans d'eau. | | Maientenir un paysage semi-ouvert et mettre en place des actions anti-érosion. | | Requalifier et revaloriser les friches industrielles pour relier la rivière au secteur agricole à travers la ville. |
| | Affirmer les interfaces entre openfield - bocage complanté et bocage complanté - forêt et maintenir les échappées visuelles (depuis les villages et les routes). | | Traiter et mettre en scène l'eau comme révélateur des espaces traversés (agglomérations, paysages agricoles, lacs...) | | Préserver la lisibilité morphologique et les écosystèmes humides. |